

Réf: Dossier 333251

Avis de constitution

SOCIETE « GMAK BEAUTE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE GROUPEMENT 4000  
C, Lot 10, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GMAK BEAUTE »

Objet : Achat Et Vente De Produits Cosmétiques (Produits de Beauté), Article Textile Et Maroquinerie ; Toutes Opérations D'importation, D'exportation, De Distribution, De Commercialisation Et La Livraison Des Produits Cosmétiques ; La Représentation De Toutes Marques de produits Cosmétiques, Textile et Maroquinerie. Commerce d'articles divers.

Et pour la réalisation des activités :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE GROUPEMENT 4000  
C, Lot 10, Ilot 30

Dirigeant(s) Mlle GUEDE MARIETTE ANNICK KASSIALE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07933      du      16/08/2024      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°48099/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

